FAITS DIVERS.

Temperature du 9 juillet 1897.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	86	30
Midi	96	36
3 P. M.	96	36
6 P. M.	94	34

Mariages. Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures :

MARIAGES — Charles H. Hamlin, à Henrietta M. Bergen; Frank Mayo, à Alice Cousinard; John Lawrence Wirth, à Christina J. T. Mathes: Mathew Hill, à Annie Kieffer; Joseph Auguste Borman, à Laura Paudely Evans; James J. Smith, à Lizzie White; Silvester Nicholas, à Henrietta Kostermann; Joseph Givens, à Mary E. Cheney; James Lewis, à Mary Gernon; Jacob Bileoi, à Mary Alice Parries.

NAISSANCES.—Mmes O P. Frisch, un garçon; D. J. Tavares, une fille; J. Schroeder, un garçon; D. D Quinlan, une fille; H. Nutter, une fille; J. Meyer, une fille; C. L. Levy, un garçon; M. P. Feuerty, un garçon.

DÉCÈS—Alfred A. McLean, 50 ans, 2512 Thalie; Mme Henry Murphy, 62 ans, 1412 Perdido; Mme Veuve Mary Carley, 70 ans, 1207 S. Remparts; Mlle Marie Le Breton, 55 ans, 1475 N. Villeré; A. Hilgert, 8 mois, 520 Alix, Alger; J. J. Baxter, 26 ans, 225 Seguin, Alger; Emilia Darges, 36 ans, 501 rue Newton, Alger; T. Gardits, 55 ans, Hôpital de Charité; Patience Johnson, 40 ans, 7612 Elm; Frank Arnold, 4 heures, 1917 Franklin; enfant du sexe masculin de Mme Jackson, 3 heures, 1126 Dryade; Margaret Delaney, femme de James Redmond, 37 ans, 2707 Royale; Anastasie Wiltz, 2 ans, 1122 Nord Roman; Mary Jane Johnson, 39 ans, 2420 Calliope.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District—Annie Williams vs New Orleans Abstract Co.—séquestration de $145.

Geo Knapp et Cie, vs P. J. Fletchinger—réclamation de $176 26 sur un compte courant.

Byrne et Oorato vs Angelo Cussimano—réclamation de $2,019 74 sur un attachement.

Charles Dobson vs N. O. & Western R. R. Co. — action en dommages, de $20,000.

Jos A. Simon vs Pullman Palace Car Co.—action en dommages, de $263.45.

Henry Michell et frères vs F a çois Lamarque — réclamation de $368,40 sur un compte courant.

Les successions suivantes ont été ouvertes :

Mme Arabella Elise Belden, Mme C. R Wollrich, Patrick Burns.

Ed F. Duclaux vs Forrest P. Kiser—probès exécutif de $2,400.

Emma Bates vs Louisa Westmore—action en dommages de $25,000.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Mary Hauley—ivresse; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Lucinda Dufour—bataille et bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Andrew Jackson—allures suspectes; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution :

Helen Malone, Sidney Salvant, Alphonse Durel, Emma Lumieai—; insultes et bris de paix; John Roulette, Charles Brand, violation de l'ordonnance 12524; Angelo Rodriguez, vol avec effraction.

Incendiaire.

A deux heures et demie, hier matin, une alarme a été donnée pour un feu découvert dans une maison, rue D'Abadie, entre Rochebiave et Touti, occupée par Raphael C. Barrow, couleur.

Maison et contenu, évalués à $1750, ont été totalement détruits.

Les assurances sont de $400, à la compagnie Mechanics et Traders, et à la New Orleans Insurance Association, $600.

Deux fois, la semaine, dernière on a essayé de mettre le feu à cette maison, mais les flammes avaient été découvertes avant d'avoir causé de dégâts.

Imprudence ou suicide.

A huit heures et demie, hier matin, Thos Scott, âgé de 45 ans, a été trouvé mort dans son lit, à l'hôtel garni de Jno Henricks, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. Le corps a été transporté à la morgue où le coroner a fait l'autopsie.

Le coroner a découvert que la mort avait été causée par une forte dose de morphine absorbée pendant la nuit. On ignore si le défunt s'est suicidé ou s'il a été victime d'une imprudence.

HOTEL DE VILLE.

Racontars.

Notre excellent maire par interim, vient de recevoir d'Europe, d'un vieil ami, un fort joli et fort riche présent en souvenir du jubilé, qui restera célèbre, de la Reine Victoria.

Dans un de ses voyages en Europe, M. Brittin avait fait la connaissance d'un américain très distingué qui habite le vieux monde, qui y a beaucoup voyagé et s'est fait connaître par d'assez nombreux ouvrages sur les pays qu'il a parcourus, entr'autres sur l'Egypte. Il a même obtenu du Khédive la permission de faire des fouilles autour des Pyramides — Ce qui veut dire que l'ami en question, M B aun, n'est pas seulement un savant distingué, mais un homme fort riche. A partir du jour où ils se sont connus, MM Braun et Brittin se sont pris l'un pour l'autre d'une profonde amitié; de telle sorte que l'ami de là-bas n'a pu laisser passer un événement comme celui du jubilé, sans en envoyer à l'ami d'ici un superbe souvenir. C'est une médaille d'or, grand module, ayant deux fois la dimension d'un dollar d'argent, et sur laquelle est admirablement gravé le portrait de la Reine, ainsi que toutes les inscriptions qui rappellent le jubilé.

M Brittin est très fier de ce souvenir de son ami d'Angleterre, qui doit être d'un grand prix; car la gravure qui est l'œuvre d'un artiste célèbre vaut encore mieux que la médaille elle-même.

Contraiment à toute attente, le conseil se réunira mardi soir. Il ne devait y avoir, pendant l'été, que deux meetings par mois; nous en aurons trois, pour en finir le plus tôt possible avec les ordonnances financières qui sont à l'étude et régler les comptes de la ville avec ses créanciers qui attendent leur argent.

On s'étonnait, récemment, de ce que les marchands de poisson, qui sont depuis quelque temps installés dans le superbe marché au coin de la rue Dumaine, demandaient à retourner à leur ancien emplacement, entre St. Philippe et et Ursulines. La raison en est pourtant assez simple.

Le long de l'ancien marché, sur la rue Decatur, il s'est établi, depuis très longtemps, un certain nombre de cafés qui vivaient précisément de ce marché. Ce déplacement est ruineux pour ces établissements et, comme il règne une vieille amitié entre tous ces braves gens, il est assez naturel que les marchands cherchent à se rapprocher de ces cafés, dont ils sont maintenant éloignés. Voilà tout le mystère.

On s'est aperçu, depuis quelque temps, que certains particuliers interceptaient la lumière électrique destinée à l'éclairage de la ville, et en détournaient le courant à leur profit et au détriment du public. On prépare, en ce moment, une ordonnance qui punit sévèrement ce délit.

Mêlée rue Canal.

Arrestation.

Accusation de Vol avec Effraction.

Nos lecteurs se rappellent, sans doute, le vol considérable dont tout récemment, le docteur Sauvage, le propriétaire de la pharmacie, située au coin des rues Canal et Bassin a été victime

Le docteur demeure au dessus de l'établissement, et c'est dans ses appartements qu'ont été soustraits les objets précieux, dont la valeur s'élève à près de $4000.

On conçoit qu'un pareil vol ait mis en émoi tout le quartier, ainsi que la police. Tout indiquait que l'auteur de ce coup hardi devait connaître plus ou moins bien les lieux, et les soupçons se seraient, paraît-il, portés sur le nommé Angelo Rodriguez, un espagnol, un fort gaillard, très connu dans le quartier et qui a longtemps exploité des maisons de jeu.

Il fait maintenant la place pour la fabrique de cigares A Falk Il demeure, depuis quelque temps, tout près de la pharmacie Sauvage. De sa chambre, la vue peut plonger dans la maison, et c'est sur lui que s'étaient évidemment portés les soupçons du Dr Sauvage, de ses amis et même de la police.

Tels sont les faits qui ont occasionné la scène qui a causé, hier, plusieurs arrestations et qui se serait terminée d'une façon tragique, sans l'arrivée des deux officiers de police, McCormick et Duroux.

Comme ce Rodriguez a toujours fait des métiers plus ou moins interlopes, il était bien naturel que l'on se méfiât de lui. Ce qui le rendait soupçonneux lui même et le portait à s'affubler chez lui de costumes pour le moins singuliers. Quand le vol eut lieu, et qu'on l'en accusa, il s'en plaignit au Dr qui nia avoir fait quelque démarche près de la police et l'avoir signalé comme l'auteur de la soustraction des bijoux.

Hier matin, si nous en croyons son récit, il rencontra dans la rue Canal, à l'encoignure Remparts, un nommé Mathao qu'il connaît depuis longtemps, qu'il a même, à ce qu'il dit, fait ou jour sortir de prison.

Mathao vint à lui et lui dit: "Donnez-moi tous ces objets; je sais qu'en faire mieux que vous."

"Quels objets, fit Rodriguez?

—Mon Dieu, vous savez bien: les diamants volés, là bas.

Rodriguez fut saisi d'une violente colère. On l'accusait nettement de vol avec effraction. Il se jeta sur Mathao et le frappa. Matheo fit mine de tirer un revolver, Rodriguez tira, à son tour, un poignard. Sur ces entrefaites était arrivé Albert Laplace, parent du Dr. Sauvage, le revolver au poing; puis, J. D. Hawtkorne C'est alors que l'officier de police, McCormick, qui se tenait près de là, survint et arrêta les combattants. L'officier Duroux arriva à son tour et aida son camarade McCormick. Les quatre hommes arrêtés furent furent conduits à la station du troisième precinct par les deux officiers de police, auxquels étaient venus se joindre les deux détectives, Flotte et Flood, qui déjà cherchaient à s'assurer de la personne de Rodriguez. Celui-ci, tout naturellement, déclare qu'il n'a pris aucune part au vol; il ne connaît ni Mme ni Mlle Sauvage; il n'a jamais vu leurs diamants.

Il y a là, suivant lui, une méprise cruelle de la police et il compte en tirer vengeance tôt ou tard. Tel est le récit de Rodriguez. Celui de Mathao est tout autre et, s'il est vrai, il met Rodriguez dans une très vilaine passe. Rodriguez serait venu à lui, il y a quelque temps, et lui aurait demandé de lui prêter la somme de $8 pour louer une chambre près de la Pharmacie Sauvage; il avait, aurait-il ajouté, pour l'aller cher, fait le projet d'enlever les diamants de la famille Sauvage.

Mathao aurait refusé, ce qui n'a pas empêché le vol de se commettre quelque temps après. C'est là, ce qui expliquerait la démarche qu'il aurait faite, hier matin, près de l'Espagnol, en lui demandant de livrer les diamants; en retour de quoi, il lui serait délivré la somme de $2,000.

De là, la mêlée que nous venons de raconter et qui a ameuté, hier, la foule au coin des rues Canal et Remparts.

Mathao est un employé de l'établissement connu sous le nom de "Old Absinthe Place Café," et jouit, paraît-il, d'une bonne réputation.

Les prisonniers ont été enfermés dans la station du troisième precinct puis relâchés.

Quant à Rodriguez il est accusé positivement de vol avec effraction. Un affidavit a été fait contre lui à la seconde cour du recorder. Il a été mis sous caution de $5000 Son affaire sera appelée le 27 juillet.

Le recordman des Barbiers.

Ce titre revient incontestablement au Figaro hongrois qui, à la suite d'un pari de cent florins, a rasé vingt huit personnes en moins d'une demi heure.

Un pareil record serait difficile à battre, surtout étant donné que cet habile barbier n'a pas fait la moindre estafilade, la plus petite égratignure à ses clients pendant l'opération. Mais ce qui rend le tour de force en question beaucoup plus extraordinaire, c'est qu'il a été accompli en chemin de fer, entre Pistyau et Neustadt, dans un wagon où se trouvaient réunis une dizaine de coiffeurs des localités voisines.

L'enjeu, de 250 francs, a été gagné avec un brio exceptionnel par l'artiste capillaire en question, lequel a trouvé moyen de raser avec soin et de poudrer vingt-huit de ses compatriotes pendant un trajet de vingt-neuf minutes exactement. Aussi, depuis ce jour, ses collègues se l'appellent plus que le "barbier express".

Léon Robert se livre à la police.

Léon Robert, le jeune homme accusé de détournement par son oncle, Jules A. Bonafon, s'est rendu, hier matin, à la cour du juge Finnegan afin de se livrer aux autorités. Le juge Finnegan en a déclaré qu'il n'avait pas examiné l'affaire et qu'il n'avait pas encore accepté l'affi lavit.

Procès en dommages.

Mme Emma Bates, arrêtée pour détournement, il y a quelques semaines, sur l'instigation de Mme Westmore, a hier matin, intenté un procès en dommages de $25,000 contre cette dernière.

Mme Bates déclare qu'elle a été injustement accusée et ayant prouvé son innocence, a été honorablement acquittée par le juge Finnegan. Elle demande des dommages à cause des ennuis occasionnés par le procès.

Ce qu'était devenu Schlatter.

On se rappelle l'étrange odyssée de Franz Schlattor, cet ancien savetier de Denver qui se crut appelé à évangéliser l'Amérique. Il vendit son petit fonds de commerce, s'embarqua pour la côte du Pacifique et apparut tout à coup aux Américains surpris, vêtu d'une robe blanche, guérissant les malades par la seule imposition des mains. Dans les premiers temps, il fut souvent arrêté comme vagabond. Mais le bruit de ses prétendus miracles se répandait: il fut bientôt entouré d'une foule fanatique. Le malheureux accablé de fatigue, ne pouvait plus lever les bras.

Un individu qui s'était constitué son impresario, envoyait aux malades des mouchoirs, des gants, des objets de toute nature qu'avait touché le nouveau Messie. Chaque jour arrivaient à son adresse d'innombrables présents; mais, bien que son agent d'affaires se montrât fort disposé à les recevoir, jamais Schlatter ne voulut rien accepter Après avoir traversé tout le continent, il fit au Colorado un long séjour, pendant lequel son prestige atteignit son apogée; on le vit ensuite au Nouveau-Mexique, où il resta six mois; puis, soudain, il disparut, appelé, disaient ses disciples, à évangéliser d'autres contrées. Des faux Schlatters en profitèrent pour exploiter, en divers lieux, la crédulité publique.

Le véritable Schlatter vient d'être retrouvé. Deux prospecteurs américains exploitaient la Sierra Madre, à 50 milles de Casa Grande (province de Chihuahua), lorsqu'une selle, pendue aux branches d'un arbre attira leur attention Ils s'approchèrent et aperçurent, au pied de l'arbre un squelette humain étendu sur une couverture Près de lui gisaient, en tas, une bride, un harnachement, un paquet de lettres, un carnet, une gourde d'écorce encore à moitié pleine et une Bible dont la première page portait le nom de Schlatter. L'infortuné Messie devait être mort de faim.

Un mormon, pasteur de brebis, que les prospecteurs visitèrent ensuite, leur raconta qu'il avait rencontré Schlatter au mois de novembre dernier, à 50 milles de Casa Grande. Ils passèrent ensemble quelques jours et le saint voyageur tenta de guérir le cheval du berger par son procédé habituel de l'imposition des mains. En reconnaissance, le mormon lui offrit, à son départ, des provisions de route; mais Schlatter, comptant sur la Providence, ne voulut rien accepter. Il avait, en effet, la plus sincère confiance dans sa mission et son pouvoir de thaumaturge; c'était non point un imposteur, mais un illuminé.

NOUVELLES A LA MAIN

Vol—Entre deux et trois heures, hier matin, un voleur a été découvert au moment où il essayait de forcer la porte d'entrée du magasin d'épiceries de John Bruno, à l'angle des rues rues Remparts et Hôpital. Hy Bruno, un jeune homme de 15 ans, a tiré un coup de fusil sur le mécréant qui s'est enfui.

Chevaux brûlés.—A l'incendie qui a éclaté, hier matin, dans les écuries de M. Geo Martin, à l'angle des rues Berlin et Carondelet, trois chevaux ont péri et quatre autres ont été grièvement blessés.

Fracture—Jas Reed, âgé de 33 ans, est arrivé à la Nouvelle-Orléans, hier matin, par un train du Texas et Pacific pour se faire soigner à l'hôpital. En luttant avec John Sedden, jeudi soir, à Melville; Lne., il est tombé et s'est fracturé la jambe gauche.

Insolations—A deux heures et demie, hier après-midi, David Young, couleur, passait à l'angle des rues Orange et Constance lorsqu'il a été frappé d'insolation. Il a été soigné par les étudiants de l'hôpital, puis conduit à son domicile, rue Chippewa, près Première.

S'entourer de Lumières

est assez facile si vous savez où vous adresser pour cela. Voici le meilleur endroit pour apprendre ce qu'on doit faire quand on est dans cet état de faiblesse qui souvent précède la maladie. Voulez-vous être guéri de la torpeur, retrouver l'appétit, un sommeil calme et redevenir ainsi un homme nouveau?

La Salsepareille d'Ayer

vous donnera tout cela. Elle l'a fait pour des milliers. Elle le fait depuis 50 ans. Essayez-en.

Envoyez chercher le "Curebook." 100 pages. Gratis. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

Aug. Craig, un jeune homme de 33 ans, employé dans le magasin de Leber et Cie rue Carondelet 133, a été frappé d'insolation, hier matin, vers onze heures, alors qu'il vaquait à ses affaires. Il a été transporté à l'hôpital.

Chute—Willie Parker, un gamin de 8 ans, en jouant, hier après-midi, sur la galerie chez ses parents rue Race, 510, est tombé d'une hauteur de 15 pieds et s'est douloureusement blessé le nez. Les étudiants lui ont prodigué des soins.

Imprudence — Lawrence Daniels, un enfant de couleur, domicilié rue Washington, 2217, a failli être victime de l'imprudence de ses parents, hier après-midi. En jouant dans la cuisine, il a ramassé un fer blanc contenant du pétrole et en a absorbé une grande quantité. L'ambulance a été mandée en toute hâte et les étudiants lui ont administré les soins nécessaires.

WEST END.

Le West End bat son plein, en ce moment; la foule, chassée de la ville par les chaleurs intolérables dont nous souffrons tous, va chercher un peu de fraîcheur sur les bords du lac; elle y trouve, en même temps, la plus agréable des distractions; un charmant concert en plein vent; de l'excellente musique exécutée par un orchestre composé d'artistes habiles et conduit par un chef d'une capacité reconnue, M. Paoletti.

Nos meilleurs souhaits à l'entreprise du West End, et tous nos applaudissements à l'orchestre Paoletti.

Une fonction importante activée.

Les reins exercent d'importantes fonctions dans notre organisme, les quelles sont si délicates qu'elles affectent nos forces et la vitalité de nos autres organes. Chaque haleine, chaque pulsation de notre cœur, chaque mouvement de nos membres, chaque pensée cause en nous une déperdition de forces qui nécessite le renouvellement d'atomes nouveaux

Certa nes substances du sang se transforment en liquide et les reins les font passer dans la vessie. Des désastres nombreux naîtraient si ces impuretés n'étaient pas chassées du système. C'est le cas quand les reins deviennent paresseux. Les Hostetter Stomach Bitters en rendant aux reins leur activité non seulement laisse une issue importante pour l'écoulement des impuretés, mais encore combat les affections des reins lesquels reins ne fonctionnant pas peuvent causer le diabète, le Bright's Disease, l'albuminerie et autres maladies, qui pour n'être pas absolument rapides dans leur progression, sont néanmoins particulièrement obstinée et fatal.

Succession de Manuel Fernandez et de Mme Maria de la Rosa, sa veuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 49,552 et 49,726 consolidés—Division E—Avis est par le présent donné à tous les créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John C. Suarez, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'attribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O GUERIN, Greffier
9 juillet—9 13 17

Succession de Mme Margaret E Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,790 — Division E Attendu que Henry C. M Bourne, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Margaret E. Taylor, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUÉRIN, Greffier.
9 juil—9 13 17

M. Schwartz & Co versus leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 50,562—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edward Weil, syndic provisoire de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
LAZARUS, MOORE & LUCE.
9 juil—9 13 17

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Fast Ex..7:40 am	No 6 Fast Mail..7 55 am
No 7 Coast Acc dim. excepté.8 45 am	Ex.dimanche..7:55am
No 1 Lim Ex..6:50pm	No 4 Fast Ex..10:45am
Ex.dimanche .9:30 p.m	No 8 Coast Acc dim. excepté..3 30 pm
No 5 Fast Mail.8:30pm	No 2 Lim. Ex..7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 23, Local Mail and Express..9:30pm	No 24, Local Mail and Express..6:55am
No 3, New Orleans Limited.......7 00pm	No 4, Chicago Limited.......9:00am
No 1, Fast Mail.8:20am	No 2, Fast Mail 6 30pm
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train......10:35am	No 6, Memphis and Kansas City Fast Train.........4:20pm
No 21, Vicksburg Express........5.30 pm	Vicksburg Express...........8 05am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited.11:20 am	No 2 Limited. 5 30
No 3 Fast Mail 9 55 pm	No 4...........7.45am
TEXAS AND PACIFIC	
No 54, Cal. Ex. 9:15am	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:15pm	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...7:20pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
Texas and Mexico Fast Mail....6:50pm	California Ex.. 8.35pm
California Ex...7:30am	Texas and Mexico Fast Mail 8:35am
L'fay'te local...4:55pm	L'fay'te local....4:55pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD	
Du dépôt de la Queen and Crescent rue Press Tous les jours.	
No 7.............8:35 am	No 8.......... 4 00 pm
Dimanche et Mercredi.	
No 5.............8:0 0 pm	No 6.......... 7.45 am
Division du Fort Espagnol. Rues Canal et Bassin.	
Partira de la ville............6:45, 9, 11, 1, 3, 5	
Partira du Lac..............8, 10, 12, 2, 4, 6	
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00am	Pte-la-Hache..7;00am
......4:15pm	......5:00pm
Shell Beach.....2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte la-Hache...9:40am	Pte-la-Hache &
Shell Beach....9:40 am	Shell Beach..7:15am
Shell Beach &	Pte-la-Hache &
Pte la-Hache. 7:00pm	Shell Beach...4:40pm
	Shell Beach....5:00am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Alger Tous les jours.	
.........10:00am	Alger...........4:30pm
P A Tous les jours excepté le dimanche	
.........6:05pm	Alger...........8:00am
Dimanche seulement.	
.........6:40pm	Alger...........8:00

GLACIERE DES CHATEAUX et des Campagnes
Produit en 10 Minutes de 500 gr. à 8 kil. de Glace ou des Glaces Sorbets, etc par un sel inoffensif.
L. SCHALLER 332, rue Saint-Honoré, PARIS
PROSPECTUS FRANCO

GOUDRON GUYOT
LIQUEUR HYGIÉNIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'adresse, 19, r. Jacob. Paris.

BURGER-HOLZHALB—Marié, le 25 juin 1897, RAYMOND BURGER à Mlle ALINE HOLZHALB, fille de M. Léon Holzhalb. tous deux de la Nouvelle-Orléans Pas de cartes.
10 juil—1i

JOHN BONNOT.
Entrepreneur de Pompes Funèbre

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 rue Ste-Anne.
Téléphone No 1043.
14 juin—3m

Téléphone No 408.
F. Laudumiey & Co.
Limited.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres.
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
25av—6m

Bureau du Chemin de fer d'Orléans—Avis est par le présent donné aux actionnaires de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans que le privilège qui leur est donné de prendre leur pro-rata de la seconde hypothèque à 80c à été issue par cette Compagnie expirera le 10me jour de juillet 1897.

P. COUGOT, Secrétaire
27 juin—au 10 juil inc—14f

BUREAU du "Southern Insurance Company of New Orleans" No 314 rue du Camp Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1897—A une assemblée du Bureau des Directeur, tenue aujourd'hui, un dividende semi annuel d'intérêt de QUATRE (4) POUR CENT sur le stock capital a été déclaré payable sur demande.

SCOTT McGEHEE Secrétaire.
3 juil—10f

New Orleans Insurance Association. Nouvelle-Orléans, 3 juillet 1897—A une assemblée du Conseil de Direction tenue le 15 juin, un dividende semi annuel de Trois Piastres par action ($3.00) a été déclaré payable à partir du 5 juillet 1897.

A J. MIOTON. Secrétaire pro tem.
4 juil 1 sem

Dissolution.

La maison de charbon de JUNG & LANDRY est, ce jour, dissoute par consentement mutuel. Tout l'actif est transféré et les obligations assumées par L. A. JUNG.

L. A. JUNG,
J. A. LANDRY,

En ce qui concerne ce qui précède, je sollicite pour mon ancien associé, M. L. A. JUNG, et ses fils le patronage de mes amis et ceux de l'ancienne maison.

J. A. LANDRY.

M'étant associé mes deux fils CHAS J. et THEODORE JUNG les affaires de charbon seront continuées par la nouvelle raison sociale du nom de JUNG & SONS à l'ancien local, 224 rue Carondelet.

L. A. JUNG.
4 juillet 4 8 13

TEXAS AND PACIFIC — EL PASO ROUTE

LIGNE COURTE
—POUR—
Hot Springs, Nord Texas
—ET—
CALIFORNIE
Bureau des Billets: 632 Canal,
Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

	Départs	Arrivages
Ex. de Ft. Worth et Cal...	8:15 a.m.	9:15 a m
Ft W rth, Hot Springs et St Louis Ex	7:20 p.m.	6:55 p m,

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7:20 p. m. a des chars dortoir buffet Pullman à Shreveport, Marshall; aussi des chars dortoirs directs à Monroe et Alexandrie.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:49 a. m. et 7:55 p. m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets. 632 Canal, N.-O. Lne. ARTHUR DE ARMAS, agent de ville des passagers, N. O. E. P. TURNER, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. L. S. THORNE, Troisième vice président et directeur-général Dallas Tex
1er janv96—1an

Succession de Thomas Gorrivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 49,262- Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Benjamin Ory, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O GUERIN, Greffier.
BENJAMIN OREY, avocat.
10 juillet—10 14 19

Dans l'affaire de la Masonic Temple Building Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,201—Division D—Avis est par le présen donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles F. Brown, Calvin F Ladd et David D. Weth r commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
BENJAMIN ORY, Avocat.
10juil—10 14 19

Chas. Leven, Président; O. A. Scheidau Jr, Vice-Président; Henry Ledoux, Gérant.

"NEW ORLEANS ELECTRIC CO."

(Compagnie Electrique de la Nlle-Orléans)

Nos 728 et 730 rue Gravier, près Carondelet

Réparations, Constructions, Fournitures, Moteurs, Eventails, Dynamos, Sonnettes, Batteries, Téléphones, Fil métallique, Travaux expérimentaux, Réparations, etc.

Agents de l'Etat du "Crocker Wheeler" Electric Company, "Kerite", Fils métalliques et Cables.
4 juil 7

NEUVIÈME EXCURSION ANNUELLE A GALVESTON. Tex.

Par le "ORIGINAL CRESCENT CITY EXCURSION CLUB, Limited," Quittera le dépôt du Southern Pacific, au pied de la rue Esplanade, LUNDI, 12 juillet 1897, à 8:15 A M Alger. 8:30 A. M.; Gretna, 8:35 A. M. Revenant, laissera Galveston, SAMEDI, 17 juillet à 7:30 A M. Les trains s'arrêteront à Alger, Gretna, Schriever, Morgan City, Franklin, Nouvelle-Ibérie, Lafayette et Houston aller et retour.

Les billets peuvent s'acquérir de Conrad Leithman, No 2238 rue Laurel; Andrew H. Scara, No 1710 rue Annette; Wm Ardill, No 330 rue Commune; John W Joachim, rue Tchoupitoulas et Delachaise; John Barris, encoignure Royal et Champs-Elysées; John McDonald, encoignure Septième et Baronne; Phil J ranch, No 2341 rue Chippewa, Chas Kuebel Jr. No 508 rue Poydras; Robt J Douglas, No 421 rue de Chartres; Peter Nagale, 2013 rue Première; Ed Dean, 1330 Carondelet; Chas Steffen, 543 rue Philip; P A Capdau, encoignure Champs-Elysées et Remparts.

BILLETS (Aller et retour) De la Nouvelle-Orléans, $10; de la Nouvelle Ibérie, $8; de Lafayette, $7. Les passagers peuvent faire chéquer leurs bagages à leur résidence par le New Orleans Transfer.
4 juil—7 t

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District portant les nouveaux numéros municipaux 1216 et 1218 rue Louisa, entre Morales et Urquhart.

Vve Mary Spindler vs Mme Margaret Hemmerer veuve de feu Christian Frederick Gardes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53 720—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et leurs dépendances, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No quatorze, borné par les rues Morales, Urquhart Clouet et Louisa. Le dit lot de terre étant désigné par le No. un sur un plan tiré par Pilié et De Pouilly, ingénieurs le 26 octobre 1865, deposé dans le bureau de Ernest Eude, ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine conformément au plan, trente quatre pieds deux pouces cinq lignes de face à la rue Louisa sur une profondeur de cent quarante pieds huit pouces deux lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
FRANK ZENGEL, Avocat pour le Plaignant.
19 juin—19 25—2 9 16 22 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux cottages doubles désirables, et de valeur, portant les numéros municipaux 2216, 2218 et 2220, 2222 Rue Quatrième, entre les rues Liberté et St. David.

Sigmund Mendelsohn vs George William Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,852—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 août 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Liberté, St David et Washington, désignés par les numéros quinze et seize sur un plan du dit ilet, dressé par Albert G Blanchard, voyer, et annexé à un acte de vente par la Société des Rédemptoristes à John Alfortish, Jr., exécuté pardevant Benjamin Ory notaire de cette ville en date du 25 novembre 1889; les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent vingt-sept pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
3 juillet—3 9 16 23 30 août 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, No. 2224 rue Bienville entre les rues Galvez et Miro.

Suburban Building and Loan Association vs H. F. Sharp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53 824.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 Août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Dumaine, Galvez et Miro, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 22, sur un plan dressé par A. D'Hemecourt, voyer, en date du 6 juillet 1853 et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier ancien notaire conformément audit plan, lesdits lots se touchent et mesurent chacun vingt huit pieds six pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
FRANK ZENGEL,
Avocat pour les plaignants.
2 juil—2 9 16 23 30—5 août

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur dans le Deuxième District, rue Toulouse, entre les rues Dorgenois et Broad, (la rue à l'arrière étant la rue St-Pierre.)

W C. Faust et James McRacken, receveurs du Pelican Homestead & Buildings Association vs William Weiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 53,866.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilot borné par les rues Toulouse, St Pierre, Dorgenois et Broad, désigné sur le titre d'acquisition comme lot No. 37 de l'ilet No. 337 et mesurant en mesure anglaise trente pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de cent cinquante trois pieds pouce et six lignes, borné à l'Est par la propriété de Marie Arnaud et à l'Ouest par la propriété de Willi m Weiser.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
DINKESPIEL & HART,
Avocats pour les plaignants
10 juil—10 16 23 30—août 6 12

VENTES A L'ENCAN

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tous les droits, titres en et à LA NICARAGUA MINING, DEVELOPING AND COLONIZING CO. LIMITED, Dans le Nicaragua, Cape Gracias. Aux Enchères Publiques. Conditions—Comptant.

PAR HARRY H HODGSON, Encanteur, Bureau 143 rue Carondelet, le MARDI, 10 août 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 831 rue Commune, En vertu et conformément à un ordre de l'Hon Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B No 51 640 du dossier dans l'affaire de John D. O'Niel vs La Nicaragua Mining, Developing and Colonizing Company, Limited, il sera vendu aux enchères publiques—

Une certaine concession pour localiser une mine dans ce qui est connu comme la vallée de la chaîne de la montagne de la Rivière Pis Pis, sur la crique de Wassunk, dans le Nicaragua cap Gracias, connue comme le Letitia Vein, ensemble avec toutes les dépendances etc., nécessaires à l'opération de la dite mine appartenant à la Nicaragua Mining Developing and Colonizing Company Limited, et laquelle a été acquise par la dite Nicaragua Mining, Developing and Colonizing Company, Limited, de John McCaferty, le 21 juillet, 1894.

Conditions—Comptant
7 juillet—7 18 25—août 1 8 9 10

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 53,968.—Division B. — Mme L. F. Labauve versus ses Créanciers—Ordre de Cour- Que la cession des biens de la pétitionnaire Madame Anna Lebauve, veuve de Louis F. Labauve, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James Simeon, notaire public, en cette ville, en son bureau No 209 rue Carondelet, commençant MERCREDI, le 25e jour de juillet 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues

Nouvelle Orléans, 7 juillet 1897.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
8 juil 8 12 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Grandes Propriétés de Valeur et Améliorées du Deuxième District.

Stephen Escoffier vs Walter Saläün.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53 8-8—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le 12 août 1897, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine étendue de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Deuxième District de cette ville sur le Bayou St Jean, désigné par la lettre "C" sur un plan dressé par A. de Armas, député-voyer de ville en date du 25 octobre 1884, un devis et leq el est joint à un acte de vente passé pardevant Amedee Ducatel, ancien notaire en cette ville, le 11 juillet 1885. Ladite étendue de terre ayant les dimensions suivantes, à savoir: soixante pieds de face sur le chemin public le long du dit Bayou St Jean, deux cent quarre-vingt-seize pieds quatre pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté le séparant de la propriété de S. Escoffier et A D'Hebécourt, trois cent cinquante-huit pieds aussi de profondeur sur la ligne opposée le divisant du lot "D" dudit plan, et cent vingt neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur dans le fond.

2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville désigné par le No un sur un plan dressé par J. A. D'Hemécourt, député voyer de ville, en date du 30 avril 1874, annexé à un acte d'achat du plaignant, formant l'encoignure du Bayou St. Jean et du chemin de la Métairie mesurant cent trente deux pieds de face à la dite rue Bayou St Jean cent quarante quatre pieds de face au chemin de la Métairie, deux cents trente-deux pieds et un pouce de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 2 sur le plan ci-dessus mentionné et deux cents vingt cinq pieds et neuf pouces sur l'autre ligne dans le fond de la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juil—9 10 16 23 30—août 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Deuxième District.

Joseph Vaccaro vs Paul N. Verneuil.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53 7-7—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 12 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet numéro No 320, borné par les rues Ursulines Hôpital Dorgenois et Rochéblave le quel dit lot de terre est désigné par le numéro douze sur un plan dressé par J A Pueyo, architecte le 16 juillet 1844 et déposé pour référence dans le Bureau de Félix Percy alors notaire en cette ville, et mesure conformément au dit plan, en mesure américaine trente-sept pieds quatre pouces de face à la dite rue Ursulines sur cent trois pieds deux pouces et huit lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juil—9 10 16 23 30—août 6 12

SARATOGA.
"THE GRAND UNION."

Conditions spéciales pour la semaine ou pour la saison.
WOOLLEY & GERRANS, Propriétaires
Saratoga Springs, New York
Aussi propriétaires de HOTEL IROQUOIS le seul hôtel à l'épreuve du feu à Buffalo.
7 juil—1m

Chemin de fer Louisville et Nashville

Le temps le plus rapide fait entre la Nouvelle-Orléans et New York est fait maintenant par le service quotidien limité du chemin de fer Louisville et Nashville. ... juil - dim